Guide Pass'Sport pour les structures sportives

Ce guide pratique vous aidera à naviguer dans le processus de remboursement du Pass'Sport, une initiative gouvernementale visant à encourager la pratique sportive en France. Suivez ces étapes pour vous assurer que votre structure sportive puisse bénéficier de ce dispositif et recevoir les remboursements dans les délais prévus.

pass Sport

RÉGION ACADÉMIQUE
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ

Liberté
Égalité
Fraternité

Prérequis et informations nécessaires

Documents et Informations à Préparer

- **Le numéro RNA** de votre association (Registre National des Associations). Si votre association ne dispose pas de numéro RNA : Faites-en la demande auprès de votre greffe des associations (préfecture). (W23000..)
- **Le numéro Siren/Siret** de votre structure. Si votre association n'a pas de numéro Siren/Siret : Vérifiez d'abord sur sirene.fr. Si elle n'en a pas, vous pourrez en faire la demande depuis le compte asso, à partir de son numéro RNA.
- **Attestation d'affiliation** à votre fédération sportive agréée par le Ministère des Sports

OU Arrêté administratif de l'**agrément JEP ou Sport** valide

OU **Charte d'engagement du loisir sportif marchand** (structures à but lucratif)

Création et configuration de votre Compte Asso

Créez votre compte personnel

Commencez par créer votre compte personnel sur le site "Le Compte Asso" pour accéder aux fonctionnalités de gestion.

- Nom + Prénom
- Mail
- Mot de passe

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Le CompteAsso

Le site officiel de gestion des associations

Assurez-vous de conserver précieusement vos identifiants, ils vous serviront pour toutes les démarches futures liées au Pass'Sport.

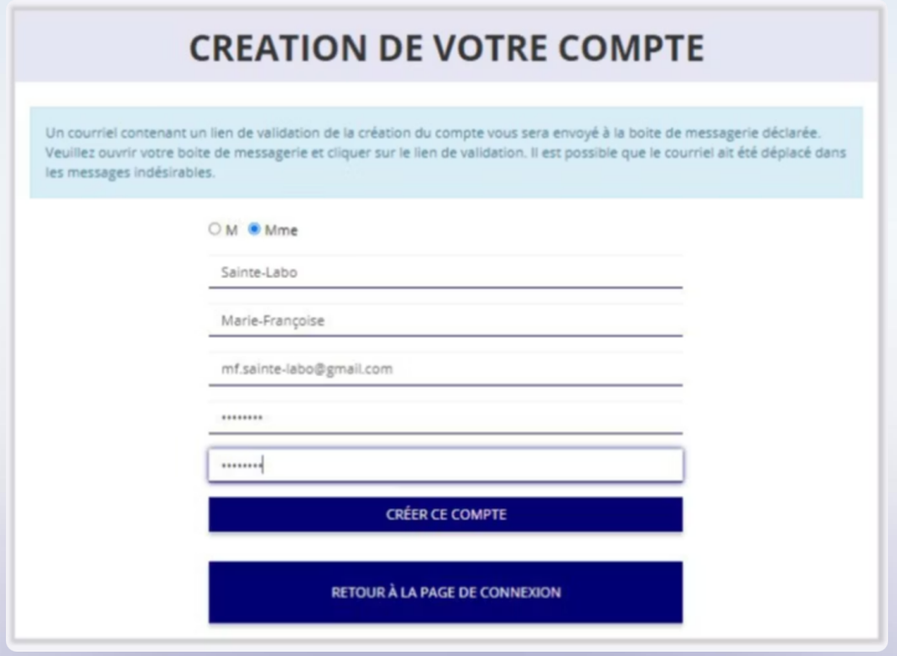

Création et configuration de votre Compte Asso

Intégrez votre structure

Sélectionnez le type de structure (association ou autre) et renseignez le numéro RNA, SIREN ou SIRET. Vérifiez les informations affichées et confirmez s'il s'agit bien de votre structure.

Attention : Si la jointure entre le numéro RNA et le numéro SIREN n'est pas réalisée ou si ce n'est pas votre structure qui apparaît, contactez l'assistance en indiquant les numéros RNA et SIREN de votre structure.

Cas particulier des entreprises individuelles : l'écran peut apparaître vide, il faut simplement cliquer sur "oui" pour avancer.

Création et configuration de votre Compte Asso

Complétez vos informations

Renseignez vos informations et celle de votre de votre structure et suivez les étapes.

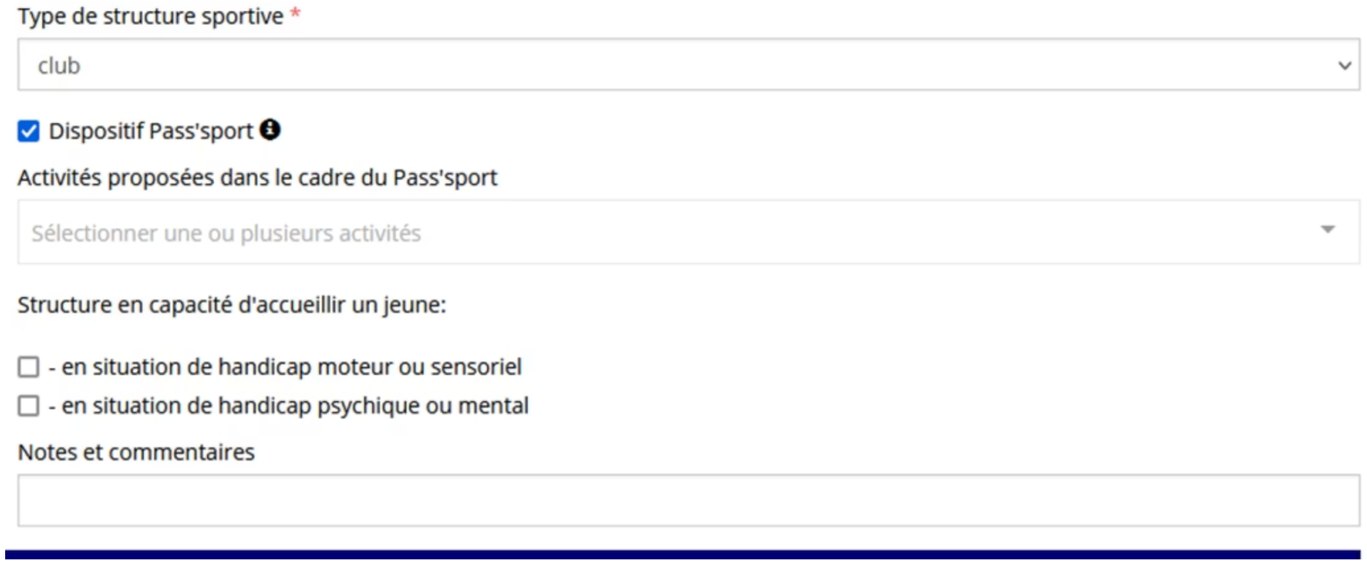

Configuration des activités éligibles au Pass'Sport

1

Sélection du Domaine

Choisissez le domaine "sport" dans le menu déroulant principal.

2

Type de Structure

Dans le champ "type de structure sportive" qui apparaît, sélectionnez l'option correspondant à votre organisation (ex: "club", "fédération", etc.).

3

Activation du Pass'Sport

Cochez impérativement la case "Dispositif Pass'Sport" pour activer les fonctionnalités liées à ce programme et permettre l'inscription de vos adhérents éligibles.

4

Activités proposées

Détaillez les disciplines sportives proposées par votre association, qui seront éligibles au dispositif Pass'Sport pour vos futurs adhérents.

5

Accueil de public

Indiquez si votre structure peut accueillir des personnes en situation de handicap.

Informations Complémentaires Requises

Coordonnées de Contact

Vérifiez et complétez soigneusement toutes les coordonnées de votre association:

- Adresse complète du siège social
- Numéro de téléphone principal
- Email de contact pour les bénéficiaires

Responsable Légal

Renseignez les informations concernant le représentant légal de l'association:

- Nom et prénom du président
- Coordonnées personnelles
- Date de nomination

Gestion des affiliations et agréments

Saisie des affiliations aux fédérations

Complétez obligatoirement le bloc "Saisir les affiliations aux fédérations sportives de la structure" :

- Renseignez chaque fédération sportive éligible à laquelle votre structure est affiliée
- Pour les structures agréées, saisissez "Agrément SPORT" ou "Agrément JEP“
- Pour les structures du loisir sportif marchand, choisissez "LSM" ou "Loisir sportif marchand“
- Veillez à saisir le numéro d'affiliation pour chaque fédération ou
- le numéro d'agrément (sans espaces).

Téléversement des justificatifs

Selon votre situation, téléversez :

- Pour les structures affiliées : l'attestation la plus récente de chaque fédération (2025/2026)
- Pour les associations non affiliées : l'agrément valide SPORT (après 2015) ou JEP (après 2018)
- Pour les structures à but lucratif non affiliées : la charte d'engagement des LSM

Attention : les attestations sur l'honneur établies par le club ne sont pas recevables

Point Important: Les agréments sportifs doivent également être saisis dans cette même section "affiliations" pour être correctement pris en compte dans le cadre du Pass'Sport.

Configuration des coordonnées bancaires

Saisie et vérification du RIB

- IBAN complet et vérifié
- BIC de votre établissement bancaire
- Titulaire du compte (qui doit être l'association)
- Téléverser le RIB

Ces informations permettront le versement des subventions correspondant aux réductions accordées à vos adhérents éligibles au Pass'Sport.

⊗ Assurez vous que le compte bancaire renseigné est bien celui de l'association et non un compte personnel. Seuls les comptes associatifs sont acceptés pour les versements. Les informations renseignées doivent êtes identiques au RIB téléversé.

Prêt à accueillir les bénéficiaires du Pass'Sport!

1

Vérification Finale

Assurez-vous que toutes les sections sont complétées et validées. Un tableau de bord vous indiquera si certaines informations sont manquantes.

2

Communication

Informez vos adhérents potentiels que votre club accepte le Pass'Sport. Affichez cette information sur votre site web et dans vos locaux.

3

Suivi des Inscriptions

Connectez-vous régulièrement à votre espace pour vérifier les nouvelles inscriptions via le Pass'Sport et suivre les remboursements associés.

Félicitations! Votre association est désormais officiellement inscrite au dispositif Pass'Sport et prête à accueillir de nouveaux adhérents bénéficiant de cette aide financière de l'État.

Saisie des codes Pass'Sport

Saisir le code

Saisissez le code alphanumérique à 10 caractères transmis par le bénéficiaire (format 25-XXXX-XXXX).

Vérifier l'identité

Une fenêtre apparaît avec l'identité du jeune et toutes ses informations pré-remplies. Si c'est bien votre adhérent, affectez-lui la fédération de votre structure.

Validation automatique

La demande sera transmise automatiquement dans les minutes suivantes en vue du remboursement. Vous verrez son état évoluer jusqu'à la phase "payé".

⚠ En cas de message d'erreur

- Si le code a la structure xxxx-xxxx ou XXX-XXX-XXX : il s'agit peut-être d'un code Pass'Sport qui n'est plus valable
- Vérifiez la saisie du code en le saisissant une deuxième fois
- Si le message persiste, ne prenez pas ce Pass'Sport qui pourrait être frauduleux et renvoyez l'utilisateur vers https://www.pass.sports.gouv.fr/v2/accueil pour qu'il contact le service support en ligne

Si un message indique que le code est déjà utilisé, vérifiez si vous n'avez pas déjà inscrit le jeune (consultez le bloc en haut de page). Si le jeune n'est pas dans votre structure, c'est qu'il a déjà utilisé son code ailleurs, vous ne pourrez pas lui appliquer la déduction de 70€ car le code Pass'Sport est à usage unique.

Calendrier et suivi des remboursements

Calendrier des remboursements

Le 15 de chaque mois, une vague de remboursement est déclenchée par le ministère pour les dossiers vérifiés par les services instructeurs (RIB + Affiliation).

Le paiement intervient généralement à la fin du mois N ou au début du mois N+1, sauf en cas d'anomalie de RIB.

Suivi de vos demandes

Vous pouvez suivre l'évolution de vos demandes de remboursement directement depuis votre compte asso :

- Connectez-vous régulièrement pour vérifier le statut de vos demandes
- L'état "payé" confirme que le remboursement a été effectué
- En cas de retard ou de problème, contactez l'assistance

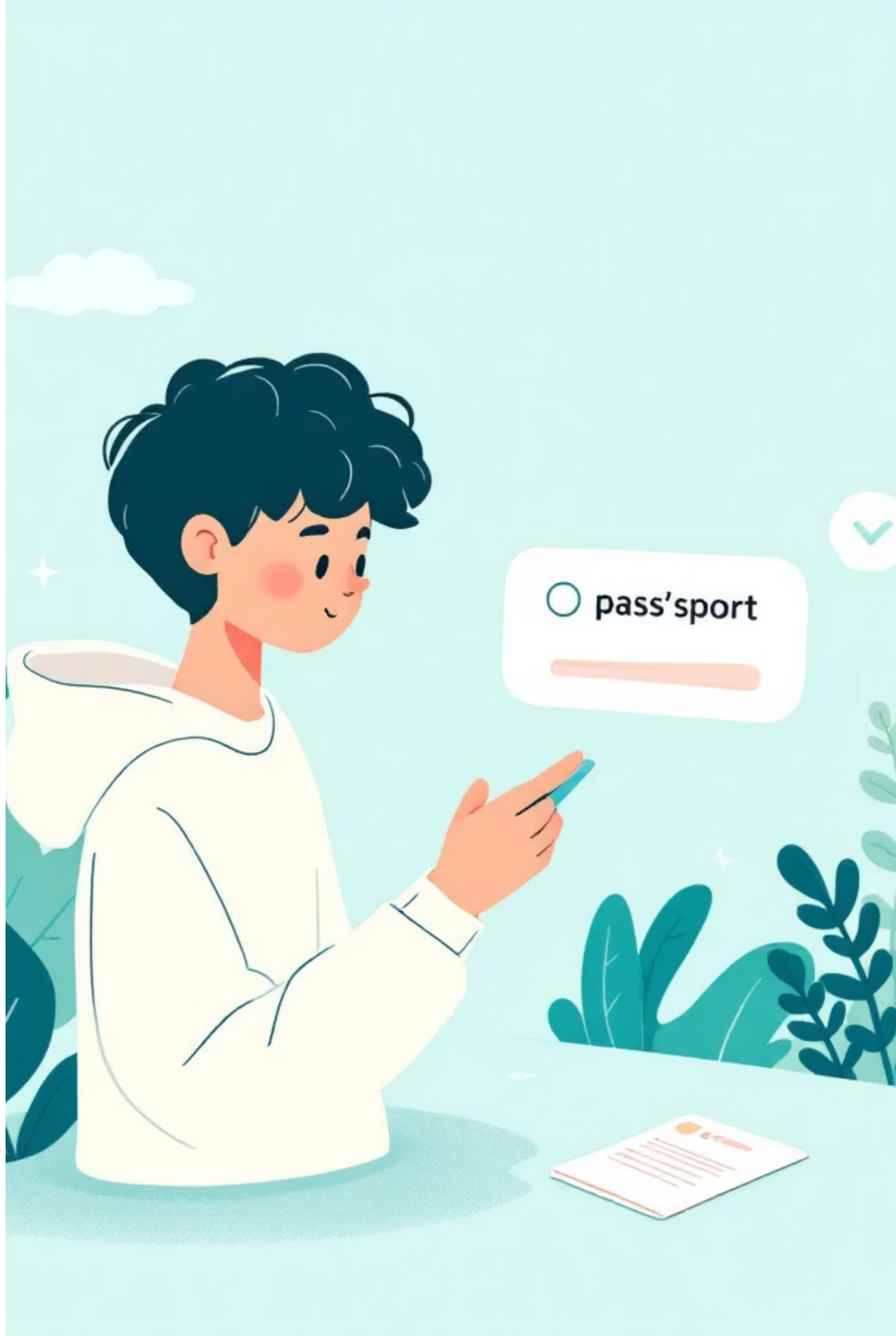

Merci de votre attention

Vous avez des questions ?

Pour plus d'informations, consultez www.sports.gouv.fr/pass-sport

Vous pouvez contacter Elodie RICOT au 03 63 42 71 55 / elodie.ricot@region-academique-Bourgogne-franche-comte.fr ou
Florent CLERC au 03 63 42 71 43 / florent.clerc@region-academique-Bourgogne-franche-comte.fr